



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 9 - 2015

Tirants d'eau permis dans la section de Montréal au lac Ontario

Dans la section de Montréal au lac Ontario, le tirant d'eau maximum permis sera augmenté à **80.8 dm** (26 pi 06 po) à partir du 13 avril 2015 sous réserve de niveaux d'eau favorables. L'augmentation s'applique **à tous les navires**. À noter qu'il n'y aura **aucune tolérance** pour les navires ayant un tirant d'eau dépassant 80.8 dm (26 pi 06 po).

Note : Les navires munis d'un Système d'Information sur le Tirant d'eau (SIT) seront permis de transiter avec un tirant d'eau de 03 po ou de 7cm additionnels.

Nous rappelons aux navigateurs que dans le cas des navires chargés à un tirant d'eau excédant 80.0 dm (26 pi 03 po), leur vitesse sera surveillée étroitement entre l'écluse de Saint-Lambert et l'île Saint-Nicholas.

Le 09 avril 2015